

Le développement durable à Athis-Mons

Depuis 2001, nous agissons pour assurer les conditions d'un développement durable et équilibré à Athis-Mons. Nous veillons également à informer et à inciter les comportements éco-citoyens. Le développement durable est au cœur de notre projet pour le prochain mandat.

Nous nous engageons à réaliser à Athis-Mons **un agenda 21**. La Communauté d'agglomération des Portes de l'Essonne dont fait partie Athis-Mons a déjà mis en place un **Plan Climat Energie Territorial** (PCET) dont la stratégie est prise en compte dans le budget. Deux ambassadeurs du tri et de l'efficacité énergétique ont par ailleurs été recrutés à la communauté d'agglomération pour mettre en place des programmes **d'initiation à l'environnement et au développement durable** dans les établissements scolaires du territoire et auprès des adultes.

Au sujet de la préservation de notre **biodiversité**, des études ont déjà été conduites (dont le recensement des essences afin de favoriser la biodiversité sur les voies communales) pour prendre connaissance de la biodiversité sur notre territoire mais nous n'avons pas encore réalisé d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Nous nous engageons également à **réviser le plan local d'urbanisme** au cours du prochain mandat afin de limiter les nouvelles constructions aux secteurs prioritaires (RN7) et mieux protéger les secteurs pavillonnaires. Cela sera aussi l'occasion d'y **intégrer la notion de trame verte et bleue** (notion déjà présente dans les documents du SIVOA pour le réaménagement des bords de l'Orge) et de mettre nos documents d'urbanisme en cohérence avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (qui est antérieur à la mise en œuvre du PLU).

Dans le cadre de la mise en place de son Plan Climat Energie Territorial (PCET), l'Agglomération des Portes de l'Essonne conduit des actions visant à réduire les déchets à la source pour les services communautaires et à privilégier l'achat de matériaux recyclés pour les besoins de l'agglomération. Dans le cadre de la mise en place de son **Programme Local de Prévention des Déchets** (PLPD), l'Agglomération conduit des actions qui encouragent la réduction à la source des déchets par les habitants. Ainsi, l'Agglomération améliore la politique de tri et de recyclage et la gestion des bio-déchets en distribuant à un prix incitatif des composteurs et en assurant **la formation des habitants** à cette pratique.

Une nouvelle déchetterie sera implantée prochainement à Athis-Mons en lien avec le SIREDOM. Cette nouvelle déchetterie permettra la création **d'une véritable plate-forme écologique**, à proximité de la recyclerie existante. C'est le SIREDOM qui assure le service de traitement des déchets pour l'Agglomération. Il optimise la valorisation énergétique en développant notamment le recours aux bennes bois et à l'incinération).

Nous sommes également engagés pour **protection de la ressource en eau**, en évitant de la polluer, en minimisant la consommation et en instaurant des contrôles de conformité. Dans les contrats que la communauté d'agglomération passe en DSP pour l'eau potable de ses communes membres, a été incluse une clause de bonne gestion de l'eau. Par ailleurs, nous contribuons à la dépollution des eaux de la Seine par la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et de pluie.

Pour favoriser les économies d'énergie, la Communauté d'agglomération conduit systématiquement des diagnostics à l'occasion de travaux sur ses équipements pour mettre en place des **plans de réduction de la consommation d'énergie** dans les bâtiments publics. Un plan pluriannuel pour la généralisation des dispositifs d'éclairage public basse consommation et la réduction des énergies consommées a également été mis en place et sera poursuivi. **Tous les nouveaux bâtiments sont à basse consommation énergétique**, à l'image de l'éco-quartier du site LU.

Dans le cadre de la mise en place de notre Plan Climat Energie Territorial (PCET), nos équipes continueront à mener des actions visant à **promouvoir les réductions d'énergie auprès des habitants**. Nous soutenons le développement des énergies renouvelables en autorisant l'installation de panneaux solaires dans notre PLU.

Il nous semble également indispensable de favoriser **la mobilité écologique**. Ainsi, la Communauté d'agglomération montre l'exemple en mettant à la disposition de ses élus et de ses agents des vélos et des vélos à assistance électrique pour les trajets courts. Des voitures électriques seront déployées au sein de notre parc automobile. Nous nous engageons aussi à développer **un réseau de voitures électriques en auto-partage sur le territoire** pour faciliter l'usage occasionnel d'un véhicule. Nous mettrons en place un réseau de bornes électriques et permettrons le stationnement gratuit des véhicules électriques.

Dans le cadre de la réalisation du schéma communautaire des circulations douces, nous poursuivons notre politique de mobilité durable, engagée depuis l'été 2011 avec la mise en œuvre de **25 kilomètres d'itinéraires cyclables**.

Dans le cadre de la mise en place d'un programme de sensibilisation des acteurs urbains à la réduction et à la suppression de l'emploi des produits phytosanitaires, l'Agglomération a signé une **convention avec Phyt'Eaux Cités** (2012/2016) et s'engage donc à favoriser la plantation de plantes pérennes plutôt que de plantes annuelles et à mettre en place des plans de gestion différenciés dans les espaces verts. A chaque fois qu'il est nécessaire nous poursuivons la pose des revêtements qui limitent le bruit sur les voiries très passantes et dans une zone d'habitation. L'Agglomération va par ailleurs recourir à **l'éco-pâturage urbain pour l'entretien des espaces verts**, à certains endroits du coteau des vignes. Elle protège et met également en valeur le patrimoine naturel, les paysages et les ensembles remarquables.

La Communauté d'agglomération dont fait partie Athis-Mons mobilise les entreprises aux enjeux Climat/Énergie en leur proposant régulièrement de participer à des petits-déjeunés de sensibilisation à ces problématiques.

Enfin, nous souhaitons développer la concertation avec les habitants. Depuis 2004, la ville d'Athis-Mons a mis en place et anime plusieurs fois par an **des comités de quartiers**. En outre, elle conduit des réunions publiques avec les habitants et les associations sur tous les grands projets de la ville (aménagement de l'axe 399, coteau des vignes ou tramway). Parce que la citoyenneté doit pouvoir s'exercer au quotidien dans notre ville, nous nous engageons à renforcer ces instances de concertation. La Communauté d'agglomération dont fait partie Athis-Mons s'engage à **améliorer le fonctionnement des commissions consultatives des services publics locaux** et à améliorer l'information des habitants sur la gestion des services publics.